

Présentation et critères de recommandations

Appel à projet : programmes scientifiques

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace

pour la période du contrat quadriennal 2009-2012

I. PRESENTATION DE L'APPEL A PROJET MISHA 2010

Appel à projet thématique : « Problématiques régionales »

La région, étendue territoriale interne à une entité géographique plus vaste, n'est repérée comme telle que dès lors qu'elle exprime une cohérence spécifique associant à des degrés variables des éléments culturels, économiques, historiques, politiques, géographiques et autres.

Ce niveau politique et administratif immédiatement inférieur à l'Etat s'affirme, en Europe particulièrement, comme une entité politique à part entière, dotée d'une autonomie juridique et politique variable mais avec une capacité d'orientation stratégique et de prescription normative croissante dans divers champs de la vie collective. Des politiques publiques régionales découlant de stratégies et de moyens propres confortent ce niveau de l'action publique jusqu'à permettre de quasi-autonomies régionales dans certains pays de l'Union.

Corrélativement le sentiment d'appartenance à l'entité régionale et les problématiques du concept d'identité régionale posent de multiples façons la question des appropriations des patrimoines culturels, historiques, architecturaux, géographiques, paysagers, linguistiques ou économiques régionaux. A l'heure d'une nouvelle mondialisation économique et d'intégrations pluri-étatiques dont l'Union Européenne est à certains égards la référence majeure, la question s'inscrit dans un contexte nouveau par rapport aux époques antérieures où les rapports entre l'Etat central et ses composantes paraissaient seuls déterminants. Les divers types de frontières : régionales, administratives, politiques, mentales, dans leurs réalités matérielles autant que dans leurs représentations, s'en trouvent transformées.

Dans ces perspectives, il est proposé d'étudier selon les affinités et les options de recherches des divers candidats à l'appel à projet, l'un ou l'autre aspect des problématiques régionales :

- L'évolution des rapports des régions à leur Etat national de référence, les stratégies et démarches des régions à l'égard des instances pluri-étatiques, l'Union Européenne en particulier,
- l'évolution de la nature et des jeux d'acteurs régionaux politiques, administratifs, associatifs, citoyens, culturels,
- les politiques linguistiques et culturelles des régions dans les contextes de la globalisation
- les évolutions des « idéologies » régionales et régionalisantes des plus radicales aux plus modérées, la nature et l'évolution de l'offre politique régionale, les caractéristiques de la structuration économique régionale en particulier du point de vue de la décision, les caractéristiques spécifiques des problématiques d'environnement au niveau régional sont quelques unes des pistes susceptibles d'être explorées.
- Les cultures de l'innovation en région, anciennes et contemporaines dans la perspective notamment d'éclairer le diagnostic et les stratégies régionales en la matière

Ces pistes ne sont pas exclusives d'autres propositions qui s'inscriraient dans l'esprit général de l'appel à projet.

Des inflexions qui marqueraient un intérêt plus spécifique pour l'approche de ces questions dans la situation alsacienne seront bienvenues. Une attention particulière sera apportée aux projets à fort potentiel de valorisation.

La Région Alsace a été sollicitée pour accompagner cet appel à projet pour lequel elle a manifesté son intérêt.

II. CRITERES ET RECOMMANDATIONS POUR LA SOUMISSION D'UN PROJET

Les programmes de recherche soutenus par la Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme-Alsace doivent déboucher sur la production de données et/ou des résultats originaux. Ils doivent s'inspirer des principes généraux exposés dans la Charte du Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme :

-l'interdisciplinarité : coopération effective de chercheurs issus de champs disciplinaires différents sur des objets communs ;

-l'ouverture à des coopérations internationales, l'insertion dans des réseaux.

Sont également considérés comme positifs les éléments suivants :

-Caractère interinstitutionnel : associations avec des équipes d'autres universités (au plan local, national ou international) ; partenariats avec des institutions du monde scientifique et culturel ;

-Dimension de formation à la recherche : association de doctorants, post-doctorants, et jeunes chercheurs ; relation avec un séminaire doctoral ;

-Constitution d'outils de recherche (ex. : banques de données) ;

- Perspectives de valorisation

Le Conseil scientifique de la MISHA sera particulièrement attentif aux aspects suivants : importance des enjeux scientifiques, caractère innovant, cohérence de la démarche scientifique présentée (à la différence de la juxtaposition de thèmes), précision du calendrier envisagé ; crédibilité des demandes de financement.

Eléments considérés comme négatifs :

-Programme reprenant un programme d'équipe déjà déposé dans le cadre de la contractualisation ; en revanche, des articulations avec des programmes d'équipes peuvent être envisagés, à condition que les données soient clairement exposées et que le degré d'autonomie, l'articulation avec le projet d'ensemble et l'apport spécifique pour l'équipe et / ou la politique de site soient précisés.

-Exposés limités à la présentation de thèmes de recherche assortis de demandes de moyens ;

-Projets juxtaposant des entreprises diverses pouvant certes présenter des intérêts spécifiques mais sans cohérence démontrée ;

-Projets se réduisant à la mise en place de séminaires ou de colloques.